



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 17 juin 2014

RISQUE DE DEPARTS DE FEUX APPEL A LA VIGILANCE

Les conditions climatiques actuelles dans le département (absence de précipitations, températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

*

Contact presse :

Préfecture : tél : 02 98 76 29 29
site internet : www.finistere.gouv.fr